

Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
parmentierrosiere@pi.be
Bureau de dépôt : ARLON 1



Belgique - Belgique
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

Dans ce numéro :
La marche de la Knipchen
Le calendrier



A PI A L'COPEPTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°115 Janvier 2002*



Le président et le comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2002

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
MEYER Henri	01	S 05	CAR	PARIS	F 10-20
LICK Romain	06	D 06	07h	LEUDELANGE	L 5-10
LAMBERT Michel	10	D 13	08h	GASPERICH	L 5-12
ROSIERE Ginette	12	D 13	07h	NAMUR	B 5-8-14-24
FONCK Mireille	13	S 19	14h	AUBANGE	B 5-10-15
ANDRE Françoise	14	D 20	07h	CATTENOM	F 10
ERNST Marie-Françoise	14	D 27	08h	HAMOIS	B 6-12-20
REMY Annette	17	D 27	07h	CONTZ/BAINS	F 10
LEROY Jean	20				
STOZ Martin	23				
LAMBERT Julien	24				
LECOMTE Jacques	25				
LAMBERT Martine	28				
TIBOR Françoise	28				
LICK Hubert	29				
GREGOIRE Alain	30				
GOBERT Yvan	31				



Bon anniversaire

EDITORIAL

Avec la fin de la première année de ce siècle, voici le moment non pas d'en faire le bilan mais un simple constat. L'intolérance et la bêtise sont plus que jamais à l'ordre du jour. Les deux vont d'ailleurs de pair. L'intolérant refuse la différence mais s'il réfléchissait, il verrait que nous sommes tous différents. Alors, il se fixe de petites limites ou accepte celles du système ou celles qui ne risquent pas de la fatiguer, puis veut que le monde entier soit comme lui.

Il ne voit pas qu'il s'enferme dans système qui l'empêche d'évoluer. En évoluant, il deviendra différent de ce qu'il est actuellement. Il ne peut donc que refuser cette évolution. Nous savons que ce qui n'évolue pas fini par disparaître.

Ceci ne se constate pas seulement dans des pays plus ou moins lointains mais peut être vérifié au quotidien autour de soi. Acceptons donc les différences et les autres comme ils sont. En appliquant ce principe dans la vie courante, nous n'aurons qu'à nous en féliciter. Nous passerons ainsi une excellente année. C'est ce que je vous souhaite à tous pour l'année 2002. Que les 365 jours qui viennent voient la réalisation de vos désirs et qu'ils vous apportent joie et bonheur.

Bulletin

Le rédacteur de ce bulletin tient à remercier tous les membres qui l'ont aidé durant l'année écoulée, que ce soit en fournissant des articles, de la documentation ou pour les diverses opérations de photocopie et de dépôt à la poste.

Je souhaite que durant l'année 2.002, on continue à fournir des articles intéressants, qu'il s'agisse de vos expériences ou qu'il s'agisse d'articles d'intérêt général. Un effort de la part de tous les autres sera le bienvenu et permettra d'améliorer encore ce bulletin qui reste un lien entre tous. N'oubliez pas de me communiquer les petites nouvelles que l'on retrouve dans la rubrique "Nouvelles du club". Si vous n'aimez pas le faire pour ce qui vous concerne, arrangez-vous pour que ce soit le voisin qui me le signale. Les écrits sont mieux que les paroles, qui comme chacun sait, volent, alors que les écrits restent.

L'inconnue du mois

Notre inconnue n'est pas qu'une mère porteuse comme certains pourraient le croire. Elle a des talents cachés et reconnaît très bien les différents saveurs. C'est ainsi qu'elle a reconnu le genièvre à la banane et a gagné une tournée. Mais pourquoi son verre était-il moins rempli que celui des autres ?

Si vous la reconnaissez, vous savez ce que vous devez lui offrir.

Les inconnus du mois dernier étaient René VANDERVILT et Adrien THEISMANN

Nouvelles du club

Malades

Notre ami René DAHM a de nouveau dû être opéré. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et une excellente santé en 2002

Décès

Daniel LASSENCE; Aline et Frédéric ont la douleur de vous faire part du décès de la maman de Daniel ce 5 décembre 2001. nous leur présentons nos condoléances.

Annie et PIERRE DION remercient les membres qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de la maman de Pierre.

Marche de la Knipchen

Notre marche a connu un beau succès avec 463 participants. Le détail des clubs est reproduit dans le tableau qui suit. Il importe de noter la faible participation des membres de notre club (85 pour 210 membres !). A tous ceux qui ne sont pas venus, et sauf excuse sérieuse, je conseille vivement de prendre leur voiture (la marche semblant les fatiguer) et de se rendre chez leur médecin qui leur conseillera probablement de marcher. Courage !

AREL'S CLUB MARCHEURS	85	KAYL AMICALE DES MARCHEURS	21
INDEPENDANTS	32	AMICALE MARCHEURS DE BASCHARAGE	15
TOTAL ARLON	117	BIGONVILLE ARDENNER FREN	15
		BELVAUX STARIGHTER FOOT TEAM BELES	14
AUBANGE LA FOURMI	42	CONSDORF THE WORLD RUNNERS	13
ATHUS LES METALLOS DE LA CHIERS	24	UELZEEHT TRAMPS LENTGEN	13
TURPANGE MARCHEURS DE TURPANGE	16	LEUDELANGE LEIDELENG TREPPSELFREN	10
IZEL LES ROUTHÉUX	12	VIANDEN NESSKNACKER VEINEN	10
CHENOIS LA GODASSE GAUMAISE	12	KEISPELT COUNTRY TRAMPS KEISPELT	8
LONGWILLY LES HIRONDELLES	6	ETTELBRÜCK WANDERFREN ETTEL.	7
WARDIN LES BALADINS	5	SENNINGEN HEEMELSDEICHER	7
LES FOSSES OBJECTIF 10.000	4	ROMBACH A.M.H.S.	6
MARTEANGE MARCHEURS HAUTE SURE	4	BERINGEN AMICALE 5X BERINGEN	6
MARCHE MARCHEURS DE LA FAMENNE	2	BETTENDORF VELO CLUB DE LA SURE	6
MASBOURG MARCHEURS LA MASBLETTE	2	FRAIZAIT CLUB VOLL DO BELVAUX	6
VELO CLUB VIRTON	2	ITZIG FOOTING CLUB ITZIG	5
TOTAL PROVINCE (SANS ARLON)	131	HAMM SAPEURS POMPIERS	5
MARCHE CLUB WEGNEZ	4	EISCHEN AISCHDALL FLITZER	4
BINCHE	3	LIMPERTSBERG LES RAPIDES	4
MARCHIN	2	LAMADELAINE TETELSBIEGGS TREPPLER	4
LES CLUS DE JATTE DU MAUGE	2	LAROCHETTE CERCLE PEDESTRE	3
PIVERTS COURRIERE	2	BERTRANGE FOOTING CLUB PER PEDES	3
CHAUDFONTAINE	1	OBERDONVEN SECTION MARCHE	3
MARCINELLE	1	MERSCH NATUUR FREN MIERCH	2
ESNEUX	1	BEAUFORT WANDERFREN	2
MORTIER C'EST L'PIED	1	FEULEN SECOURISTE DE FEULEN	2
TOTAL BELGE HORS PROVINCE	279	WANDERFREN BROUCH	1
FLORANGE	2	TOTAL GRAND DUCHE	195
TOTAL FRANCE	2		
KONZ	1	TOTAL GENERAL (117+131+17+2+1+195)	463
TOTAL ALLEMAGNE	1		

LE BOCHET

Avec l'article sur le miel qu'il avait écrit le mois dernier, Victor avait communiqué une recette que je vous livre.

Chacun sait que l'hydromel est un produit du miel. Pour les amateurs de recettes anciennes, en voici une du « Ménagier de Paris » datant de **1393**. Il s'agit d'un hydromel - bière de ménage, **LE BOCHET**

Pour faire six sextiers de bochet,, prenez six pintes de miel bien doux, et le mettez en une chaudière sur le feu et le faites bouillir, et remuez si longuement que il laisse à soy croistre , et que vous véez qu'il gette bouillon aussi que petites orines qui se crèveront , et au crever getteront un petit bout de fumée aussi comme noire ; et lors faites mouvoir, et lors mettez sept sextiers d'eau et les faites tant bouillir qu'ils reviennent à six sextiers et toujours mouvoir,. Et lors les mettez en un cuvier pour refroidir jusques à tant qu'il soit ainsi comme tiède : et lors coulez en un sas, et après le mettez en un tonnel et y mettez une choppe de leveçon de cervesoie, car c'est ce qui fait le piquant, (et qui y mettrait le levain de pain, autant vaudroit pour saveur, mais la couleur en serait plus fade) et couvrez bien et chaudement pour parer. Et se vous le voulez faire très bon, si y mettez une once de gingembre, de poivre long, graine de paradis et clous de girofle auront de l'un que de l'autre, excepté des clous de girofle dont il y aura le moins, et le mettez en un sachet de toile et gettez dedans. Et quand il y aura esté deux ou trois jours et le bochet sentira assez les especes et il piquera assez, si ostez le sachet et l'espraignez et le mettez en l'autre baril que vous ferez . Et ainsi vous servirez bien celle pouldre jusques à trois ou quatre fois.

Une pinte de Paris = 0,93 litre



Souper du club

Notre traditionnel souper aura lieu le samedi 2 février 2002 à l'INDA. L'apéritif sera servi à partir de 19.00 heures et le repas à partir de 19.45 heures.

Au menu :

Apéritif offert par le club

Saumon fumé et ses toasts

Mignon de veau

Sauce forestière

Chou-fleur



Fagot de haricots

Pommes croquettes

Fromages – salade

--

Crêpes comédie française

Café

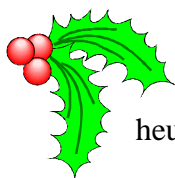


Le prix est de **5 € pour tous les affiliés, ceci à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du club.**

(décision du comité du 12 novembre) Pour les extérieurs, le prix est de 20 €. Les boissons sont à prix démocratique. La soirée sera animée par un disc-jockey. Les déguisements sont les bienvenus.

Les réservations sont à faire auprès de Maryse (063/21.88.99) au plus tard le 25 janvier 2002.

Marche du 22 décembre à Herk de Stad



Le samedi 22 décembre, les courageux de l'Arel's Club Marcheur ont embarqué à 13 heures pour Herk de Stad.

Les routes fort enneigées n'avaient apparemment pas attaqué le moral des troupes. Mais la route fut longue et merci à notre chauffeur qui est resté calme dans les situations difficiles.

A 16.45 heures, nous étions à la salle et avons immédiatement entamé le parcours, de 12 km pour la majorité.

Cette marche de nuit (au plein sens du terme) nous a fait traverser des quartiers splendidement illuminés. Les motifs étaient fort variés, aussi bien en formes qu'en couleurs. Ce qui frappait agréablement la vue au sol, c'étaient les nombreux



braseros et les bougies entourées certainement d'un papier incombustible. Et que de crèches ! Je ne sais

pas si un marcheur les a comptées, ce qui m'a étonnée, c'est leur diversité : il y en avait pour tous les goûts. Le parcours était bien balisé mais les contrôles n'étaient pas annoncés : quand une cohue quittait un endroit ou y pénétrait, il fallait se demander si c'était un poste de contrôle ou une tente où on servait du vin chaud et du genièvre.



La salle était bien chauffée, l'ambiance était plutôt bruyante mais on y avait entre plus du vin chaud, une bière trappiste "gebrouwen in de abdij", pas mauvaise du tout, foi de moi!

La trappiste

A 20.30 heures, nous avons entamé le chemin du retour. Après trois heures de route, nous étions à Arlon.

Vers minuit et demi, sous la couette, il suffisait de fermer les yeux pour revoir quelques belles images du jour.

Huguette

Affiliation

Pour l'année 2002, le comité a fixé la cotisation à 5 € pour les adultes et à 2,5 € pour les enfants. Ce montant est à verser le plus tôt possible sur le compte **000-0289149-89** de l'Arel's Club. Si vous vous inscrivez pour la première fois, n'oubliez pas de communiquer vos coordonnées précises au secrétaire, Jacques KRIER au 063/22.69.87. Pour les anciens, n'oubliez pas de préciser pour qui vous payez.

Il est possible de s'affilier en payant directement à Jacques KRIER ou le jour de l'A.G.

Je rappelle qu'un marcheur non réinscrit au 1^{er} janvier **n'est pas assuré**.



Le numéro de compte' communiqué le mois dernier était le numéro général du club. Si vous avez versé sur ce compte, pas de problème mais à l'avenir utilisez celui mentionné ci-dessus pour les inscriptions.

Se rendre aux marches à bon compte

Notre ami Jacques KRIER communique :

Le participant à une marche organisée par un club de le FFBMP et qui emprunte les services du TEC pour s'y rendre bénéficie du voyage retour gratuit sur présentation du ticket du trajet aller sur lequel a été apposé au verso le cachet du TEC (chez le permanent) ou celui du club organisateur.

Cette disposition a été rappelée à tous les chauffeurs par la direction.

En ce qui concerne les déplacements en chemin de fer, la situation est plus compliquée. La direction de la SNCB recommande l'usage de Go Pass (pour les jeunes de moins de 26 ans), du Multi Pass (pour des mini groupes de 3,4 ou 5 personnes) ou du Golden Railpass (pour les 60 ans et plus). Elle recommande également le billet groupe, pour des groupes de 15 personnes au moins. La réduction est dans ce cas de 70% mais la réservation doit se faire au moins 5 jours à l'avance.

Il est conseillé de prendre ses renseignements sur le site www.sncb.be.

Merci à Jacques pour les démarches auprès de ces services.

L'assemblée générale

Le comité espère vous voir très nombreux à l'assemblée générale. Il s'agit d'un des moments les plus importants de la vie du club. On y fait le point de ce qui a été fait et on détermine la politique pour l'année à venir.

Ce moment est également important car vous y désignez les membres du comité pour l'année à venir. Ceux-ci sont alors désignés par le comité lui-même pour différentes fonctions. Tous font leur travail avec cœur. Il n'y a pas de fonction mineure. Toutes sont importantes pour que le club vive.

Je vous donne rendez-vous le 13 janvier à 15.00 hrs à la salle de la FGTB, rue des Martyrs.

Pour les matheux :

Lors d'un examen de physique, la question suivante fut posée : « Montrez comment il est possible de déterminer la hauteur d'un immeuble à l'aide d'un baromètre ! » Un étudiant répondit : « On prend le baromètre en haut de l'immeuble, on l'attache à une corde. On le fait descendre jusqu'au sol et on calcule la longueur de la corde. Ce sera, ajoutée à la longueur du baromètre, celle de l'immeuble ». Si l'étudiant avait raison, il n'avait pas par cette réponse, démontré ses connaissances en physique et le professeur refusa de le coter. Il s'ensuivit une controverse, et de commun accord, le professeur et l'étudiant firent le choix d'un arbitre qui confirma le verdict du professeur. Il proposa cependant à l'étudiant de lui donner en six minutes, une autre réponse en utilisant ses connaissances en physique. Au bout de cinq minutes l'étudiant n'avait pas encore répondu et l'arbitre lui demanda s'il voulait abandonner. Pas du tout, répondit l'étudiant mais j'ai plusieurs solutions et je cherche la meilleure. De fait une minute plus tard il dit «voilà, on place le baromètre à la hauteur du toit, on le laisse tomber en calculant son temps de chute à l'aide d'un chronomètre. Ensuite, en utilisant la formule : $x = \frac{1}{2}gt^2$, on trouve la hauteur de l'immeuble. Satisfait, le professeur accorda une très bonne cote. Mais avant de quitter, l'arbitre s'adressa à l'étudiant : Vous m'avez dit tantôt avoir d'autres solutions, voulez vous me les dire. Bien sûr, répondit l'étudiant,

1. Par temps ensoleillé, on calcule la hauteur du baromètre, celle de son ombre et la longueur de l'ombre de l'immeuble, ensuite, avec un simple

calcul de proportion on calcule la hauteur de l'immeuble

2. On pend le baromètre à une corde, on le fait balancer comme un pendule et on détermine la valeur de g au niveau de la rue et au niveau du toit. A partir de la différence de g, la hauteur de l'immeuble peut être calculée.
3. On l'attache à une grande corde et en étant sur le toit on le laisse descendre jusqu'à peu près le niveau de la rue, on le fait balancer comme un pendule et on calcule la hauteur de l'immeuble à partir de la période de précession.
4. Plus simplement peut-être, on monte les étages avec un baromètre et en même temps on marque la longueur du baromètre sur le mur. En comptant le nombre de traits, on a la hauteur de l'immeuble en hauteurs de baromètre.
5. Finalement, conclut-il, il y a encore bien d'autres méthodes. Probablement que la meilleure est d'aller au sous-sol frapper à la porte du concierge et lui dire : "J'ai pour vous un superbe baromètre si vous me dites quelle est la hauteur de cet immeuble."

L'arbitre lui demanda alors s'il connaissait la réponse classique à laquelle il s'attendait. Bien sûr répondit-il, mais j'en ai marre de ce collègue et de ces professeurs qui essayent de m'apprendre comment on doit penser.

Pour la petite histoire, l'arbitre était Ernest RUTHERFORD, prix Nobel en 1910 et l'étudiant NIELS BOHR, prix Nobel de physique en 1922 pour sa théorie sur la structure de l'atome

Transmis par Victor Leyens

Le calendrier

Depuis quand compte-t-on les jours

Les premiers calendriers qui nous soient parvenus sont gravés sur pierre. Le plus ancien, romain, est celui d'Antium du milieu du Ier siècle avant J.C.. Chaque mois forme une colonne du texte avec des lettres indiquant la qualité du jour, interrompue par la mention des calendes, des ides et l'indication des fêtes.

On connaît aussi, surtout en Gaule, des calendriers en disques de bronze permettant de noter la longueur du jour et de la nuit aux diverses saisons. Des calendriers à cheville comportaient l'image des divinités des sept jours de la semaine et le nombre de jour du mois avec des trous pour fixer la cheville indicatrice à l'endroit voulu. La majeure partie des calendriers anciens que l'on a

calendrier julien

C'est pour remédier au désaccord qui subsistait entre le calendrier et les saisons que la réforme julienne fut établie suivant les plans de l'astronome égyptien Sosigène. Elle repose sur l'adoption d'une année de 365,25 jours, soit trois ans de 365 jours et un an de 366 jours. L'année est divisée en 12 mois qui ont alternativement 31 et 30 jours

calendrier grégorien

Le calendrier grégorien doit son nom au pape Grégoire XIII, qui en fit établir les règles en l'an 1582. En retenant une année de 365 ou 366 jours alors que l'année tropique est de 365,2425, le calendrier Julien avait créé un décalage de 7,5 jours pour 1000 années d'où l'établissement d'une nouvelle règle pour les années bissextiles. Les années séculaires ne sont plus bissextiles sauf celles qui sont divisibles par 400. De plus en 1582, le décalage du calendrier par rapport au

Au commencement, il y avait ...

L'époque du commencement de l'année a bien varié au cours des âges.

Romulus en fixa le début au 1er mars, Numa et César au 1er janvier. Sous Charlemagne, c'était également le 1er mars; Au XIIIe siècle, l'Eglise fixa le 1er de l'an au samedi saint, et Charles IX le fit rétablir au 1er janvier. Le gouvernement républicain de

retrouvés sont sur papyrus (Egyptiens, Romain) ou dans des manuscrits (Moyen Age).

Le calendrier romain, ancêtre du nôtre, connu bien des vicissitudes avant d'être fixé, en 45 avant notre ère, par un décret de Jules César. Il fut à l'origine composé de 10 mois, dont 4 de 31 jours et 6 de 30, ce qui donnait une année beaucoup trop courte de 304 jours. Les mois de janvier et février furent ajoutés sous Tarquin ou Numa, 355 jours étant alors répartis en 4 mois de 31 jours, 7 de 29 et un de 28. Cette année comme celle des Chaldéens ou des Grecs, étant trop courte, les Romains eurent aussi recours au mois intercalaire : Un mois de 29 jours tous les 2 ans.

les années bissextiles, février n'ayant que 29 jours les années normales.

Plus tard, quand le huitième mois fut dédié à l'empereur Auguste on lui attribua 31 jours, pour le rendre égal au mois de dédié à Jules César (Julius), ce jour fut retiré à février qui a 28 jours les années normales et 29 les années

soleil était d'environ 10 jours. Il fut donc décidé à Rome que le jeudi 4 octobre 1582 serait immédiatement suivi du vendredi 15 octobre. (En France le décalage fut opéré le 9 décembre 1582, le lendemain étant donc le 20 décembre 1582). L'année grégorienne est donc divisée en 12 mois: janvier(31 jours), février (28 ou 29), mars 31, avril (30), mai (31), juin (30), juillet (31), août (31), septembre (30), octobre (31), novembre (30) décembre (31)

1792 décréta que le début de l'année serait le jour de l'équinoxe d'automne, le 22 septembre.

Le calendrier républicain devait durer 13 ans, jusqu'à son abolition et son remplacement par le grégorien, par Napoléon le 1er janvier 1806.

JANVIER 2002

	<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
M 1	<i>Henri MEYER</i>		
M 2			
J 3			
V 4			
S 5		Paris	Car à Paris
D 6	<i>Romain LICK</i>	Leudelage	
L 7			
M 8			
M 9			
J 10	<i>Michel LAMBERT</i>		
V 11			
S 12	<i>Ginette ROSIERE</i>		
D 13	<i>Mireille FONCK</i>	Gasperich Namur	A.G. du club à 15.00 heures
L 14	<i>Françoise ANDRE Marie-Françoise ERNST</i>		
M 15	<i>Annette REMY (épouse GERARD Michel)</i>		
M 16			
J 17			
V 18			
S 19		Aubange	
D 20	<i>Jean LEROY</i>	Cattenom	
L 21			
M 22			
M 23	<i>Martin STOZ</i>		
J 24	<i>Julien LAMBERT</i>		
V 25	<i>Jacques LECOMTE</i>		
S 26			
D 27		Hamois Contz les Bains	
L 28	<i>Martine LAMBERT Françoise TIBOR</i>		
M 29	<i>Hubert LICK</i>		
M 30	<i>Alain GREGOIRE</i>		
J 31	<i>Yvan GOBERT</i>		



Je vais peut-être rester jusqu'en mars !